

King fait un cadeau de \$700,000

Le premier ministre, quoique écossais, n'a aucune hésitation à se montrer généreux aux dépens du trésor. Au moment où le peuple demande une réduction des impôts le gouvernement fait des extravagances scandaleuses.

M. King loue pour \$700,000 un édifice qui vaut au plus \$500,000. — Et ce cadeau de Noël est fait à des millionnaires aux dépens du peuple qui est pauvre.

CE CADEAU EST UN VOL

M. King, comme premier ministre du pays, a fait le cadeau le plus dispenseux que l'on connaisse. Il a donné \$700,000 à la compagnie Southam à même les deniers du peuple.

Ce cadeau est plus qu'une extravagance: c'est un vol, un vol manifeste des deniers des contribuables qui demandent au gouvernement de pratiquer l'économie la plus rigide afin de pouvoir réduire la taxe comme on l'a promis en 1921.

Le scandale révoltant doit être mis à jour afin que le peuple que l'on VOLÉ pour enrichir les multimillionnaires puisse juger le gouvernement suivant ses œuvres et non aveuglé par des préjugés.

UN BAIL DE \$700,000

Le gouvernement libéral vient de signer avec la compagnie Southam, institution multimillionnaire un bail de \$700,000. On a loué à Calgary un édifice au taux de \$70,000 par année pour cinq ans et ce bail se renouvelera pour un autre terme de cinq ans au même taux. De sorte que le contrat est pour 10 ans à \$70,000 soit \$700,000.

UN EDIFICE DE \$500,000

L'édifice Southam à Calgary qui vient d'être loué à ce prix scandaleux a été construit en 1912. Le permis de construction a été émis pour un montant de \$250,000. Le terrain évalué à sa valeur totale vaut \$114,500 et l'édifice est évalué à \$185,000. De sorte que cet édifice vaut au plus aujourd'hui \$500,000.

Mais le gouvernement libéral n'a pas hésité à le louer pour dix ans au taux de \$70,000. Donnant ainsi, à même les deniers publics, à la compagnie Southam, \$700,000 pour un édifice de \$500,000 qui n'appartient jamais au pays puisque dans 10 ans il aura été ENTIEREMENT payé par le peuple mais restera la propriété de multimillionnaires.

CE QU'ON ACHETE

Mais M. King, s'il se contente de LOUER un édifice de \$500,000 pour \$700,000 alors qu'il ferait une économie de \$200,000 en l'achetant fait quand même un bon marché au point de vue du parti libéral: il ACHETE l'appui de quatre journaux de l'est: le Winnipeg Tribune, le Calgary Herald, l'Edmonton Journal et le Vancouver Province, qui sont contrôlés par les multi-millionnaires Southam.

Quand M. King a vu que son parti pouvait en tirer profit il n'a pas hésité à signer un contrat aux dépens.

CE CADEAU EST UN VOL

Le cadeau de M. King aux multimillionnaires Southam est un vol manifeste.

— parce qu'il loue pour \$700,000 un édifice qu'il pourrait acheter à \$500,000

— parce qu'en achetant cet édifice il resterait propriétaire de l'Etat alors qu'en le louant à \$200,000 de plus que sa valeur il reste la propriété de multimillionnaires.

— parce que cette dépense extravagante devra être payée avec les taxes déjà trop lourdes que nous payons

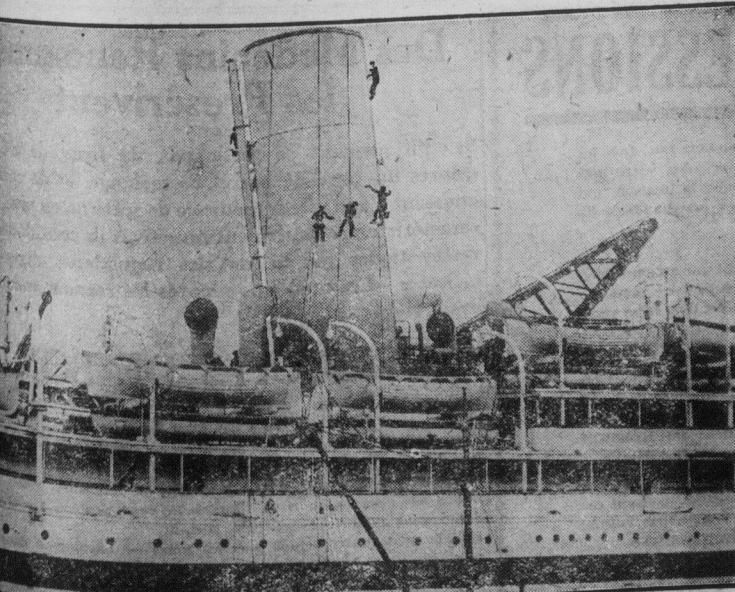
— parce que M. King enrichit les multimillionnaires avec l'impôt payé par les pauvres.

Mais il ne faudra pas s'étonner si les quatre grands journaux des Southam à l'époque des prochaines élections adulent M. King et cherchent à convaincre le peuple que son gouvernement est celui de l'économie la plus stricte.

Les multimillionnaires approuveront toujours une économie dont ils profitent ainsi.

Le peuple, S'IL POUVAIT LE COMPRENDRE, ne tarderait pas à mettre fin à ce régime d'extravagance et de vol.

Toilette Extérieure des Grands Paquebots



LES TAXES SERONT ENFIN REDUITES

Mais c'est encore une promesse.— Non pas celle de 1921 qui n'a pas été remplie mais celle de M. Robb aux dernières élections.

Les taxes, toujours lourdes que nous payons au Canada, seront réduites mais il s'agit d'attendre puisque ce n'est que PROMIS.

Promis aujourd'hui comme en 1921. C'est un renouvellement comme on renouvelle un billet. Il paraît qu'en politique ça se fait et que l'on s'en contente. Au lieu de payer sur promets et si l'on ne tient pas sa promesse on la renouvelle. Et ça va ainsi au petit bonheur de chaque jour. Le peuple attend toujours la réalisation de cette promesse et M. King reste au pouvoir en s'y rapprochant.

En 1921 le parti libéral dénonçait le gouvernement conservateur qu'il accusait de toutes sortes d'extravagances. Il promettait en retour d'un mandat pour administrer la chose publique de rétablir le régime de la plus rigide économie afin de réduire les taxes et le coût de la vie.

Ni l'un ni l'autre n'ont été réduits. La dette publique reste pratiquement stationnaire. Nos difficultés financières sont les mêmes. Les dépenses ne sont guère réduites mais M. Robb renouvelle ses promesses bien qu'il n'en ait pas encore rempli aucune.

Pour se maintenir au pouvoir le gouvernement libéral n'hésite pas devant aucune extravagance.

A la session de 1923 afin de capturer le vote progressiste le tarif fut réduit et en 1924 M. Robb devait accuser une perte de \$52,000,000 de revenus causée par cette réduction, prix du maintien du parti libéral au pouvoir par les progressistes.

Pendant que M. Robb trouvait dans le trésor la rançon du vote progressiste M. King faisait de l'immeuble.

Le contrat de \$700,000 aux Southam de Calgary est un exemple frappant du sens d'affaire de notre premier ministre ECONOME.

Mais \$700,000 pour louer un édifice de \$500,000 n'est pas, il semble, excessif puisqu'il s'agit d'après Monsieur L'Impôt, gras personnage qui devrait être mis à la diète et Madame La Cherté de la Vie encombrante visiteuse qui devrait suivre aux Etats-Unis les 500,000 canadiens que M. King a expulsé de leur pays par sa politique imprévisible et extravagante.

LA DETTE AUGMENTE DE 180 MILLIONS

DEPUIS CINQ ANS NOS OBLIGATIONS AUGMENTENT TOUJOURS.— IL FAUT DE L'ECONOMIE.

De 1920 à 1925, pendant que le Canada diminuait sa dette brute de \$200,000,000 il diminuait les valeurs de son actif de \$380,000,000 de sorte que sa dette nette a augmenté de \$180,000,000. En comparant ces chiffres avec ceux des Etats-Unis, par exemple, où la dette brute, de \$25,500,000,000 qu'elle était en 1919 n'est plus que de \$20,500,000,000 présent, on est obligé de reconnaître l'importance du rôle que le Directeur du Budget, avec l'appui continu du Président, a joué dans cette réduction.

Pendant les années de prospérité qui ont permis aux Etats-Unis de réduire ainsi leur dette, le Canada a souffert d'une dépression prolongée qui ne lui a pas permis de réduire la sienne. Nous nous trouvons, sept ans après la fin de la guerre, avec une dette nationale de \$2,500,000,000. Le fardeau des impôts, nationaux, provinciaux et locaux, a continué à grossir jusqu'au point où la nécessité d'un plan d'économie nationale s'impose.

CE QUE L'ON FERA A LA PROCHAINE SESSION

La session qui s'ouvrira le 7 janvier prochain sera assez longue mais on y fera probablement peu de travail. Dès le début on décidera du sort des parts et quel que soit le verdict il faudra ajourner pour un cabinet de se constituer. Actuellement M. King n'a guère plus de cabinet que M. Meighen. Si le débat sur l'adresse se prolonge jusqu'à la fin du mois, ce qui est assez probable, la session ne pourra être reprise que vers la mi-mars pour se poursuivre peut-être jusqu'en juin.

De toutes façons, cependant, très peu de mesures seront adoptées. Jusqu'ici rien n'indique encore que le discours du trône comportera un long programme législatif. Il ne serait pas étonnant que l'on se contente de donner au pays le gouvernement qui lui manque et d'adopter toutes les mesures nécessaires et urgentes. Tout le reste sera renvoyé à la prochaine session.

Theatre Majestic Semaine du 4 Janvier

DE LA FERRE

Le Célèbre Prestidigitateur Européen

ILLUSIONNISTE INTERNATIONAL

et Actes de Vaudeville

LUN. MAR. MER.

JEU. VEN. SAM.

LA VIERGE
DES INDES
OU
LE SUPPLICE
HINDOU

\$1000 de récompense à la personne qui pourra prouver que la jeune fille n'est pas dans la boîte alors que De La Ferre transperce cette boîte de son épée.



Le
Maître
de
L'esprit

CONNAIT
TOUT
VOIT TOUT

M. DE LA FERRE
MYSTERIA

Mr De La Ferre est recommandé par les différentes Cours Royales d'Europe, est aussi décoré par le Duc de Connaught. Il reçoit les plus grands éloges et les meilleures appréciations du Clergé, des Sociétés Religieuses, tant au Canada que dans ses tournées mondiales comme le prouvent les quelques extraits imprimés AU VERSO.

CONSULTATION GRATUITE POUR LES DAMES APRES LA MATINEE DE VENDREDI.

Quelques Témoignages

Collège Sainte-Marie, Montréal, 5 mars 1924.

C'est avec plaisir que je me permets de recommander d'une façon toute spéciale M. De La Ferre: c'est un prestidigitateur et un illusionniste d'une réputation parfaitement méritée. Le spectacle qu'il offre au public est des plus intéressants et donne pleine satisfaction à tous ceux qui veulent bien l'encourager. Il a donné trois grandes représentations dans la salle académique du Collège Sainte-Marie qui ont attiré un public nombreux et des plus distingués. Ceux qui étaient présents ont fait des éloges de la manière et de l'habileté et du savoir-faire de M. De La Ferre.

Plusieurs journalistes étaient à ces diverses soirées et en ont parlé dans les termes les plus élogieux. M. De La Ferre se distingue par sa discrétion et sa parfaite gentillesse. Mme De La Ferre et sa petite fille qui lui prêtent leur concours se font remarquer par leur réserve et leur distinction. Nous sommes persuadés que les trois méritent d'être généreusement encouragés.

Bien sincèrement,

JOSEPH PARE,
Préfet des Etudes et de Discipline.

Saint-Pierre et Miquelon, 27 juillet 1925.

M. De La Ferre, Illusionniste International, a donné plusieurs séances de prestidigitation dans notre ville du 22 au 28 juillet 1925. La bonne tenue et la haute moralité des exhibitions, non moins que l'habileté prodigieuse de l'artiste, secondé par Mme De La Ferre et leur gracieuse fillette lui ont valu les suffrages de toute la population.

Le succès des séances a été d'autant plus accentué attendu que les distractions de ce genre ont été une nouveauté dans nos îles.

Saint-Pierre, ce 27 juillet 1925.

Le Préfet Apostolique des Iles St-Pierre et Miquelon,
CH. HEITZ.

Saint-Pierre et Miquelon, 27 juillet 1925.

M. De La Ferre, prestidigitateur, a travaillé une semaine à St-Pierre à la satisfaction générale, car ses séances attrayantes et originales ont été d'une irréprochable moralité: les enfants aussi bien que les grandes personnes y ont trouvé une saine distraction.

La Supérieure des Soeurs de St-Joseph de Cluny,
SOEUR EUGENIE.

M. De La Ferre a donné dans notre collège une séance qui a été fort goûtée du public. Sa personnalification de bon nombre de personnages fameux a surtout été admirée. De plus M. De La Ferre est un homme courtois et loyal avec lequel il fait bon avoir affaire.

FRERE LE PATRICE, Directeur,
Collège Laval, St-Vincent-de-Paul,
Canada.

Dans la deuxième partie du programme, la plus intéressante de toutes. Elle se composait d'illusions orientales: les spectateurs se rappelleront longtemps le "Petit Willy" et les pigeons de la pagode chinoise; l'arche de Noé et son génie, la petite Cécilia, réservaient des surprises à l'assistance.

Enfin vint la dernière partie du programme, la plus intéressante de toutes. Elle se composait d'illusions orientales: les spectateurs se rappelleront longtemps le "Petit Willy" et les pigeons de la pagode chinoise; l'arche de Noé et son génie, la petite Cécilia, réservaient des surprises à l'assistance.

Le supplice Hindou tint les spectateurs sous une émotion bien légitime pendant plusieurs minutes, et lorsque Mme De La Ferre sortit indemne de la boîte tragique, ce fut un soulagement général."